

DELIBERATION 011/2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 19/04/2023

ID : 060-216003830-20230411-DELIB011_23COM-DE

S'LOW

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

COMMUNE DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Date de convocation :
04/04/2023

Date de l'affichage :
04/04/2023

En exercice : 12
Présent(s) : 11
Absent(s) : 1
Pouvoir(s) : 0

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt Trois, le onze du mois d'Avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, 79 rue du Général Leclerc sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Objet :

**VOTE DU BUDGET
PRIMITIF
2023**

**MARSEILLE EN BEAUVAISIS
- COMMUNE -**

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Martine LANGLOIS, Aurélie LEVEQUE, Servane CARON, Messieurs Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, René THIEBAUT, Antonio PREVOST, Gérald LAQUERRIERE

Absent non excusé : Monsieur Thibaut HULLAERT

Pouvoirs :

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK

Madame le Maire, Isabelle DUBUT présente le budget primitif 2023 de la Commune en équilibre avec les montants suivants :

	DEPENSES	RECETTES
EN FONCTIONNEMENT	1 915 640 €	1 915 640 €
EN INVESTISSEMENT	578 354 €	578 354 €

Le budget primitif 2023 de la commune est adopté puis approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0



Délibéré, à Marseille en Beauvaisis, le 11 avril 2023

**Le secrétaire de séance
Jean-Yves DECOCK**